

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU 05 AVRIL 2013

Etaient présents :

- Collège enseignants : Monsieur DOGHECHE, Monsieur EZZEDINE, Madame PARDINI, Monsieur CIRY, Monsieur DELEVAQUE
- Collège BIATSS : Monsieur VUEBAT
- Collège Usagers : Monsieur HERINGUEZ, Madame LEROY
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur BRIDE Président du Conseil, Monsieur JETTE Vice Président du Conseil, Monsieur FRANCOIS, Monsieur TRANOY, Monsieur BIERI, Monsieur VANDERCROYSEN, Monsieur NICOLAS, Monsieur BATAILLARD, Monsieur BAUDUIN
- Personnalités Invitées : Monsieur KABILA, Vice Président Relation avec le monde socio économique, représentant Monsieur le Président de l'Université, Madame RENAUX, Madame BLIN, Monsieur DELPORTE, Monsieur WAXIN, Monsieur POIRRIEZ, Madame CASADO
- Membres de Droit : Monsieur CARTIGNIES, Directeur de l'IUT
- Ont donné pouvoir : Monsieur LEFEBVRE et Monsieur MORAUX à Monsieur EZZEDINE, Monsieur PAVONE à Monsieur DELEVAQUE, Monsieur TISON à Monsieur BRIDE,
- Membres excusés : Monsieur OURAK Président de l'Université représenté par Monsieur KABILA, Monsieur DEBLECKER, Monsieur MICHEL

Monsieur BRIDE, Président du Conseil ouvre la séance.

Monsieur CARTIGNIES énumère les pouvoirs et vérifie la liste des conseillers présents.

Le quorum étant atteint, Monsieur BRIDE rappelle l'ordre du jour.

1) Approbation du compte rendu du conseil du 06 décembre 2012

(Document envoyé aux conseillers)

Approuvé à l'unanimité

2) Installation d'un nouveau conseiller

Monsieur BRIDE rappelle qu'un des trois sièges pour la représentation des organisations syndicales des salariés était vacant. Il s'agit du siège occupé par le représentant du syndicat C.F.E. / C.G.C.

Monsieur BRIDE souhaite la bienvenue à Monsieur Franck BIERI, Président de l'Union Locale CFE / CGC de Valenciennes et l'invite à se présenter.

3) Compte financier 2012

(Documents envoyés aux conseillers et annexés au présent compte rendu)

Monsieur BRIDE donne la parole à Monsieur CARTIGNIES qui entame la présentation du compte financier de l'exercice 2012.

Dans le cadre des formations enseignées à l'U.V.H.C. et dans les DUT, en ce qui concerne les dépenses par étudiant, Monsieur BAUDUIN souligne la différence entre le nombre d'étudiants inscrits et le nombre d'étudiants réellement présents en cours.

Monsieur CIRY précise que dans les filières générales, où il n'existe pas d'obligation d'assiduité aux cours, ce n'est pas parce que les étudiants ne sont pas présents qu'ils n'obtiennent pas leur diplôme.

Monsieur CARTIGNIES précise que l'Université calcule le coût réel d'un étudiant inscrit à l'U.V.H.C.

4) DBM

(Documents envoyés aux conseillers et annexés au présent compte rendu)

Monsieur BRIDE présente le projet de DBM. Il s'agit d'un report de crédits d'équipement pour un montant de 248 117,00 €.

Avis favorable à l'unanimité

5) Calendrier pédagogique 2013/2014

(Document envoyé aux conseillers et annexé au présent compte rendu)

Monsieur DELEVAQUE souhaiterait que l'Université modifie son calendrier afin d'équilibrer les semestres.

Monsieur CARTIGNIES répond que cette remarque sera transmise à l'Université.

Le calendrier pédagogique 2013/2014 est approuvé à l'unanimité

6) Politique d'admission en IUT

(Documents distribués aux conseillers et annexés au présent compte rendu)

Monsieur CARTIGNIES présente la politique d'accueil et de recrutement des bacheliers à l'IUT de Valenciennes - Cambrai - Maubeuge.

Monsieur POIRRIER précise que la capacité au DUT Informatique par la voie de l'alternance est de 13 étudiants (et non 26). Il souligne le fait que l'offre de contrats d'apprentissage proposés par les entreprises locales est insuffisante.

Monsieur CARTIGNIES présente le projet de loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche, notamment dans son article L. 612-3 modifié qui précise que « Les titulaires d'un baccalauréat professionnel bénéficient d'une priorité d'accès aux sections de techniciens supérieurs et les titulaires d'un baccalauréat technologique bénéficient

d'une priorité d'accès aux Instituts Universitaires de Technologie selon des modalités précisées par décret. »

Monsieur CIRY dénonce l'attitude des Proviseurs de Lycée qui ferment la porte aux IUT.

Monsieur NICOLAS se demande si les lycées prennent l'Université à sa juste valeur.

Monsieur KABILA précise que l'Université est en relation avec le lycée WALLON pour promouvoir les enseignements dispensés à l'Université.

Politique d'admission approuvée à l'unanimité

7) Election du Président du Conseil de l'IUT

Monsieur BRIDE fait part aux conseillers de son intention de quitter ses fonctions de Président du Conseil avant la fin de son mandat, pour des raisons personnelles.

Monsieur CARTIGNIES remercie Monsieur BRIDE pour son implication dans la défense des intérêts de l'IUT et précise qu'il a reçu une candidature, celle de Monsieur André JETTE.

Monsieur CARTIGNIES donne alors la parole à Monsieur JETTE qui présente sa candidature puis se retire. Les conseillers délibèrent et passent au vote à bulletins secrets.

Conseillers votants : 21 (dont 4 procurations)

Bulletin blanc : 2

Voix pour Monsieur JETTE : 19

Résultat : Monsieur André JETTE est élu Président du Conseil de l'IUT.

8) QUESTIONS DIVERSES

Madame PARDINI souhaite avoir des informations sur les conséquences des deux jours de suspensions des cours en raison de conditions climatiques exceptionnelles.

Monsieur HERINGUEZ regrette que l'information de la fermeture de l'université n'ait été donnée aux étudiants que vers 10h30.

Monsieur TRANOY précise que le même problème a été rencontré dans certains établissements scolaires ; Tous les proviseurs de lycée n'ont pas eu connaissance de l'arrêté du recteur suffisamment tôt.

Monsieur CARTIGNIES rappelle la teneur du courrier du Président de l'Université daté du 28 mars qui précise que les cours suspendus le 12 et 13 mars doivent être reportés. Les heures saisies dans VT pour ces deux jours, ont été effacées par l'université.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur JETTE lève la séance à 20 h00.

Le Directeur,



Eric CARTIGNIES